



## PROJET PAN 02-208

### Rapport 2006

La centrale de stockage et de distribution de semences de plantes potagères a comme but d'assurer:

1. un stockage de semences des accessions régénérées dans des conditions optimales et à long terme
2. d'assurer le maintien du pouvoir de germination des graines
3. d'assurer la mise à disposition de la semence pour des tiers

Cette centrale travaille en très étroite collaboration avec le groupe de travail légumes de la CPC et avec les projets PAN 02-36, PAN 02-37, PAN 02-44. Ces trois projets ont pour but la régénération de trente variétés par année, des variétés des espèces auto ou allogames et annuelles ou bisannuelles. Le choix des variétés faisant partie de la liste positive est effectué par le groupe de travail légumes.

Actuellement, la centrale a reçu des variétés des multiplications effectuées en 2003, 2004 et partiellement en 2005. Les graines des variétés bisannuelles semées en 2005 et les annuelles semées en 2006 vont être reçues au courant de février 2007. Les semences des variétés bisannuelles, semées en 2006 seront seulement récoltées en 2007.

Le pouvoir de germination est testé pour chaque variété, soit par l'organisation, soit par ACW.

La procédure après la réception de la semence est la suivante:

1. Contrôle visuel de la qualité de la semence
2. Détermination, si nécessaire du pouvoir de germination.  
Dans le cas d'un pouvoir de germination trop bas, un échantillon sera envoyé au laboratoire officiel pour ces tests à ART.
3. La semence reçue est conservée à + 4°C
4. La semence est séchée (2000 graines pour les autogames et 5'000 graines pour les allogames) pendant deux semaines à 25°C et une humidité relative de 10%. Ces graines séchées sont réparties dans plusieurs sachets en aluminium plastifiés et stockés au congélateur à - 20°C. Les variétés qui n'étaient pas encore incluses dans la banque de gènes nationale le seront.
5. Le solde des graines est conservé dans un sachet en papier à +4°C pour satisfaire des demandes.

La durée de conservation des semences dépend beaucoup de l'espèce. Certaines espèces, comme par ex. les haricots, pois et pois mange-tout, se conservent moins longtemps que d'autres ou pour des espèces comme les côtes de bettes, salades, choux et pour ces espèces, une durée de 50 ans dans nos conditions optimales est envisageable. Le pouvoir de germination sera contrôlé régulièrement. La liste des variétés multipliées lors de ces quatre dernières années se trouve en annexe.

G. Kleijer